

Grève féministe, préavis de grève déposé pour la journée du 14 juin 2023

Le 4 mai dernier, l'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionné a pris note de l'absence de réponse concrète du Conseil d'Etat aux revendications déposées le 28 mars dernier. En conséquence, l'Assemblée a voté à l'unanimité une résolution et la participation à la grève générale féministe du 14 juin prochain.

A la suite de la démonstration de la professeure Klea Faniko sur la persistance du sexisme dans la société et le monde du travail, l'Assemblée a voté les priorités suivantes :

- Le **retour à l'âge pivot de 64 ans** pour la retraite ;
- La **réduction du temps de travail** afin de mieux pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée ;
- Une **dotation en personnel suffisante** dans les métiers en sous-effectif (soins, social et écoles) ;
- La **revalorisation immédiate des salaires dans la santé, le social et le nettoyage** ;
- L'**allègement du travail en fin de carrière** : suppression des horaires coupés, congés payés pour décharge d'âge, suppression des

tâches pénibles, droit à une mobilité interne choisie.

Les instances du Cartel sont mandatées par l'Assemblée pour ouvrir des négociations avec le Conseil d'Etat sur ces priorités et l'ensemble du cahier de revendications. Si **certaines revendications peuvent être mise en place sans délai** (CV anonymisé, respect des horaires planifiés, remplacement des congés maternité, ...), d'autres doivent être d'ores et déjà **introduites dans le projet de budget 2024** (suppression des horaires coupés, généralisation des congés payés pour décharge d'âge, dotation suffisante dans les secteurs sous pression, congé parental, ...). Enfin, **d'autres nécessitent de reprendre d'anciens projets « pilotes » en vue d'une généralisation de leur application** (réduction du temps de travail sans réduction de salaire).

LA GREVE EST LEGALE ET JUSTIFIEE

Annoncez-vous auprès de votre hiérarchie et suivez les instructions de vos associations syndicales et professionnelles. Lien sur le site du collectif genevois de la grève féministe – appel aux dons :

<https://grevefeministe-ge.ch/>

Des emplois pour soulager les secteurs sous pression et mettre en place des emplois, des formations et une mobilité choisie en faveur de la transition écologique

Face à la pression démographique, aux changements climatiques et à la guerre en Europe, IL FAUT REAGIR ! Être au service de la population et des entreprises, c'est la mission du service public. Le Cartel demande la création d'emplois et la mise en place de formations pour permettre ce que nous souhaitons accomplir : aider l'ensemble des composantes de la société à amorcer des évolutions indispensables. Le Cartel veut, avec cette demande, créer des emplois tant dans le secteur public que privé notamment :

- en lien avec le taux de chômage ;
- pour soutenir et accompagner les **entreprises dans la transition écologique** ;
- pour développer des projets écologiques avec le privé (isolation bâtiments, énergies alternatives...).

Les créations d'emplois doivent se faire conjointement avec la mise en œuvre de formations de réorientations professionnelles dans le cadre des évolutions inéluctables à venir (ex: réduction du trafic de l'aéroport). Le Cartel demande également que la réduction du temps de travail soit encouragée pour favoriser **la mobilité douce, les gestes écologiques à la maison (réparer plutôt qu'acheter, ...), les liens avec les proches**.

L'ensemble de l'économie bénéficierait des retombées de ces investissements. A terme, les réajustements étant effectués, le taux de chômage baisse et la qualité de vie est améliorée.

**1000
EMPLOIS**